

## Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion du 18 mars 2022

### A. Points de gestion courante

#### A.1. Approbation de l'ordre du jour

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la séance du 18 mars 2022.

#### A.2. Approbation du rapport des discussions de la réunion et du compte-rendu de la réunion du 11 février 2022

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et le compte-rendu de la réunion du 11 février 2022

#### A.3. Donations depuis la réunion du 11 février 2022

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations présentées depuis la réunion du 11 février 2022. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la justice dans ses attributions.

#### A.4. Convention avec Gaia-X – adhésion

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve l'adhésion de l'Université du Luxembourg à « Gaia-X European Association for Data and Cloud AISBL ».

#### A.5. Conventions signées avec les ministères luxembourgeois depuis le 11 février 2022 – notification

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des conventions signées avec les ministères luxembourgeois depuis le 11 février 2022.

*Il s'agit d'une convention avec le Ministère de la famille, de l'intégration et à la Grande région concernant le bilan intermédiaire du plan d'action national pour la promotion des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes, ainsi que d'une convention avec le Ministère du travail, de l'emploi et*

*de l'économie sociale et solidaire concernant la rédaction du rapport d'évaluation de conformité de l'implémentation et exécution du programme opérationnel luxembourgeois du fonds social européen.*

#### **A.6.a Rapport d'exécution des conventions avec les ministères : Médecine**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport annuel 2021 sur la convention pluriannuelle 2018-2021 sur les activités en médecine.

#### **A.6.b Rapport d'exécution des conventions avec les ministères : Espace**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport annuel 2021 relatif à la convention pluriannuelle 2018-2021 sur les activités en matière spatiale

#### **A.7 Conformité de la charge d'enseignement (art. 24 de la loi du 27 juin 2018) – communication annuelle – suivi**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte que l'Université est conforme à l'article 24 de la loi modifiée du 27 juin 2018 au titre de l'année académique 2021/2022. Il invite le Recteur à veiller au respect de cette disposition lors des exercices suivants.

#### **A.8 Congé scientifique - modification**

**Décision** : Tenant compte des circonstances exceptionnelles dues aux restrictions sanitaires pendant la pandémie de Covid-19, et sur proposition du Recteur, le Conseil de gouvernance accorde la modification d'un congé scientifique.

#### **A.9 Notification annuelle des contentieux juridiques**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des contentieux juridiques de l'Université du Luxembourg au 31 décembre 2021. Il invite le Recteur à tenir compte des recommandations formulées dans le rapport.

#### **A.10 Délégations du Conseil de gouvernance – renouvellement**

**Décision** : Le conseil de gouvernance décide de maintenir l'ensemble des délégations qu'il a conférées (au recteur et à la directrice administrative) en date du 30 et 31 janvier 2019 relative aux contrats ainsi que celles octroyées en date du 17 juillet 2020 en matière de délégations financières (au recteur, aux vice-recteurs, à la directrice administrative et financière, aux doyens et aux directeurs de centres interdisciplinaires) et prend acte du renouvellement des délégations en matière de contrats du recteur aux vice-recteurs, à la directrice administrative et financière, aux doyens ainsi qu'aux directeurs de centres interdisciplinaires et ce, jusqu'au 31 mars 2023.

### **A.11 Rapport d'activités 2021 du Conseil de gouvernance**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête le rapport d'activités 2021 de l'Université et mandate le Président à en valider la version finale.

### **A.12.a Primes 2021 : recteur, secrétaire général, secrétaire générale adjointe – décision**

**Décision** : Tenant compte

- de la recommandation du comité des ressources humaines et des rémunérations ;
- sur base des engagements contractuels ;
- de l'inclusion de la somme considérée dans le budget 2022 ;

le Conseil de gouvernance arrête les primes de performance du recteur, du secrétaire général et de la secrétaire générale adjointe.

### **A.12.b Primes 2021 : vice-recteurs, doyens, directeurs des centres interdisciplinaires et directrice administrative et financière – notification**

*Point retiré de l'ordre du jour de cette séance.*

## **B. Points d'ordre général**

### **B.1 Informations du Président du Conseil de gouvernance et rapports des présidents des comités**

### **B.2 Informations du Commissaire du Gouvernement**

### **B.3 Rapport d'activités et de gestion du Recteur**

### **B.4 Bilan social 2021**

*Point reporté*



### **B.5.a Révision externe des comptes annuels 2021 : Arrêt des comptes annuels 2021 de l'Université**

**Décision : Tenant compte**

- des documents soumis au Conseil de gouvernance par le rectorat ;
- des présentations faites par le Rectorat et le réviseur d'entreprises agréé ;
- de l'avis du conseil universitaire en sa séance du 14 mars 2022 ;
- de la recommandation du comité du budget, des finances et des participations ;
- des délibérations en séance ;

**le Conseil de gouvernance**

- arrête les comptes de l'Université au 31 décembre 2021 ;
- donne décharge au rectorat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 ;
- décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 (42.324.929 EUR) à la réserve ,
- prie le Gouvernement en Conseil de lui donner décharge pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.

### **B.5.b Révision externe des comptes annuels 2021 : Lettre de recommandations du réviseur d'entreprises suite à la révision des comptes annuels 2021**

**Décision :** Le Conseil de gouvernance prend acte de la lettre de recommandations du réviseur d'entreprise et invite le Recteur à lui présenter un plan de remédiation.

### **B.5.c Révision externe des comptes annuels : réviseur d'entreprises pour les exercices 2022-2024 – proposition de renouvellement**

**Décision :** Le Conseil de gouvernance propose au ministre de tutelle le renouvellement de la société Grant Thornton en tant que réviseur agréé au titre des exercices 2022 à 2024.

### **B.6.a Budget 2022 : Présentation de l'organigramme fonctionnel de l'Université**

**Décision :** Le Conseil de gouvernance prend acte de l'organigramme fonctionnel de l'Université et invite le Recteur à suivre les recommandations formulées en séance.

### **B.6.b Budget 2022 : Approbation**

**Décision :** Le Conseil de gouvernance approuve le budget d'avril 2022 et autorise des dépenses sur budget interne à hauteur de 19,9 M€.

## B.7 ULCC – proposition de composition du comité de gérance

**Décision** : Le Conseil de gouvernance propose à l'Assemblée générale du GIE « Centre de gestion pour la formation continue et professionnelle universitaire » (ULCC) de nommer

- Madame Catherine Léglu, vice-rectrice en charge des affaires académiques et
- Monsieur Serge Haan, professeur ordinaire au Département Sciences de la vie et médecine (FSTM)

en tant que gérants, jusqu'au 8 mars 2024, et ce en remplacement de Monsieur Stéphane Pallage et de Madame Danièle Waldmann respectivement.

## B.8 Sciences de l'Education – débat d'orientation

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'état d'avancement des travaux concernant les formations en sciences de l'éducation.

## B.9 Divers

## C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

### C.1.a Profil de poste : Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en ingénierie (spécialité : structures en béton)

**Décision** : Tenant compte

- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- que les espaces nécessaires sont assurés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de Professeur adjoint ou Professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en ingénierie (spécialité : structures en béton) [*Associate Professor or Assistant Professor (Tenure Track) in Engineering with a focus on concrete structures*] / FSTM-50017713.

### C.1.b Profil de poste : Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en informatique (spécialité : génie logiciel)

**Décision** : Tenant compte

- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- que les espaces nécessaires sont assurés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de Professeur adjoint ou Professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en informatique (spécialité : génie logiciel) [*Associate Professor or Assistant Professor (Tenure Track) in Computer Science with specialisation in Software Engineering*] / FSTM.



### C.1.c Nomination : Professeur à titre honoraire en médecine générale – renouvellement

*Point reporté*

### C.1.d Nomination : Professeur affilié en biologie cellulaire et biochimie – renouvellement

*Point reporté*

### C.2.a Profil de poste : Professeur ordinaire en finance et institutions financières

**Décision** : Tenant compte

- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- que les espaces nécessaires sont assurés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de Professeur ordinaire en finance et institutions financières [*Full Professor in Finance and Financial Institutions*] / FDEF-F2-050002.

### C.3.a Profil de poste : Professeur adjoint en inégalités de santé et politiques sociales

**Décision** : Tenant compte

- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- que les espaces nécessaires sont assurés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de Professeur adjoint en inégalités de santé et politiques sociales [*Associate Professor in Health Inequalities and Social Policy*] / FHSE-F3-030005.

### C.3.b Profil de poste : Professeur adjoint en sciences comportementales appliquées à la promotion de la santé

**Décision** : Tenant compte

- que les espaces nécessaires sont assurés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de Professeur adjoint en sciences comportementales appliquées à la promotion de la santé [*Associate Professor in Behavioural Health*] / FHSE-F3-030018, sous réserve qu'aucun investissement en infrastructure à la Maison des Sciences Humaines ne soit demandé pour ce poste.



### C.3.c Formation – Certificat « Promotion de l'activité physique des enfants » (20 ECTS) - modification

**Décision** : Considérant

- la prise en compte de la formation dans le budget approuvé 2022 ;
- la prise en compte des besoins en infrastructure et support ;
- les délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve la modification du certificat « Promotion de l'Activité Physique des Enfants » (20 ECTS), à condition que les frais d'inscription des participants inscrits à une session du certificat couvrent au minimum les frais engagés pour son organisation.

\* \* \*

*La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le 20 mai 2022.*

